



Office National des Forêts

DEMAIN PREND RACINE  
— AUJOURD'HUI —

Info  
COUPE

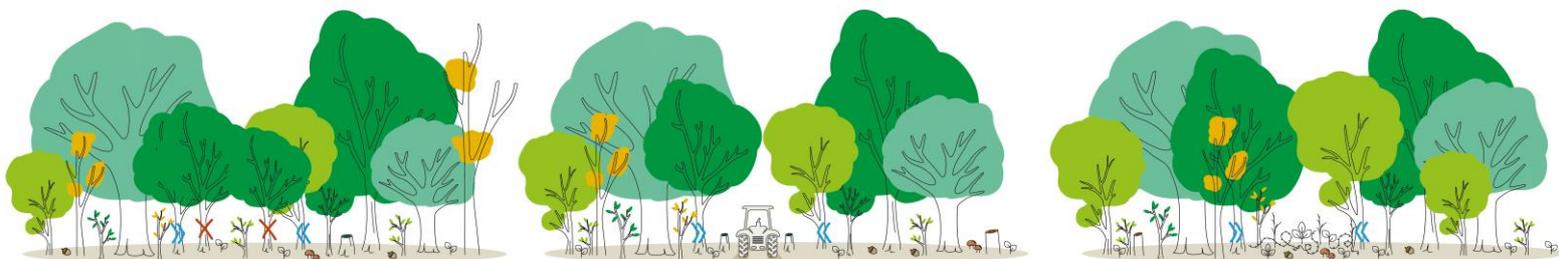
août 2021

## Forêt domaniale de Meudon

La forêt domaniale de Meudon est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2001-2020.

Celui-ci prévoit une coupe d'ouverture de chemins d'exploitation sur les parcelles 73a 78a 88b et 89 de la forêt, situées sur le territoire de Meudon

### Une coupe d'ouverture de chemins d'exploitation



>> Les forestiers ont programmé l'ouverture de chemins d'exploitation. Appelés cloisonnements, ces chemins implantés tous les 24 mètres environ, vont permettre de canaliser le passage des engins forestiers, protégeant ainsi les sols. Après leurs ouvertures, la végétation basse (ronces, fougères...) va se développer. Ils seront réutilisés par les engins forestiers tous les 10 ans, lors des coupes de bois. Ils sont régulièrement entretenus.

#### Informations coupe

Parcelles 73a 78a 88b et 89

Surface 26,6 hectares

Essences principales Feuillus divers

Volume de bois prélevé 1620 m<sup>3</sup>

Date de début des travaux Septembre 2021

Durée du chantier\* 6 mois

En fonction des conditions météorologiques



### Pourquoi cette coupe ?

En forêt, les chemins d'exploitation (cloisonnements) sont des chemins particuliers. Ils permettent aux engins forestiers (porteurs, débardeurs, abatteuses...) et aux ouvriers sylviculteurs de circuler au cœur des parcelles pour entretenir et gérer la forêt. L'objectif de ces chemins est majeur pour la biodiversité et l'avenir des forêts : ils limitent le passage des machines à des zones dédiées et préservent ainsi les sols de toute la forêt. Les forestiers, en tenant compte des caractéristiques naturelles du milieu, veillent à ce que ces cheminements passent par des endroits adaptés, préservant les espèces.



Durant l'exploitation, le chantier est interdit au public

## Après cette coupe ?

Les parcelles 73a 78a 88b et 89 vont ainsi bénéficier de chemins d'exploitation permettant de canaliser les engins forestiers. Ces chemins vont rapidement être comblés par la végétation forestière (fougère, ronces...). Les forestiers programmeront ainsi des travaux de broyage avant l'utilisation des chemins,

Une remise en état de la forêt est toujours prévue en fin de chantier.

## Où va le bois prélevé ?

Les bois font l'objet d'un tri par l'ONF. Selon leurs qualités, ils seront utilisés :

- pour les produits de qualité, en bois d'oeuvre pour l'industrie du sciage français (construction, tonnellerie...);
- en bois de trituration pour la fabrication de panneaux de particules;
- et, pour les petits bois, en bois de chauffage en circuit court ou pour les plaquettes forestières pour les chaudières franciliennes

Les branchages de moins de 7cm de diamètre sont laissés dans les parcelles afin de nourrir le sol forestier.

## Plan de la coupe sanitaire, parcelles 73a 78a 88b 89



## La forêt domaniale de Meudon

Grande de 1100 hectares, située aux portes de Paris, la forêt domaniale de Meudon est un véritable poumon vert, un élément structurant parmi les espaces naturels de l'ouest parisien. Elle présente un relief escarpé et se caractérise par ses sept étangs qui lui donnent son originalité paysagère.

### La sylviculture en Île-de-France

Les forêts franciliennes, véritables poumons verts de notre région, sont des espaces qui accueillent de plus en plus de visiteurs pour le loisir, qui préservent la biodiversité mais aussi qui produisent les bois dont la société a besoin. Depuis le 13e siècle ces espaces ont été façonnés par l'homme, assurant ainsi leur régénération et leur caractère durable. Depuis 2017, pour répondre à la demande sociétale, l'Office national des forêts a fait le choix de changer de mode de sylviculture. Les forêts d'Île-de-France sont désormais gérées en futaie irrégulière : les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font arbre par arbre. Les éclaircies régulières et le renouvellement se font simultanément sans avoir recours aux coupes définitives/rases.\* L'aspect boisé de la forêt se trouve maintenu en permanence avec un couvert continu. \*Attention, les coupes rases restent nécessaires pour quelques cas très particuliers : crise sanitaire, maladies, mise en sécurité...



## CONTACT

Agence territoriale Ile-de-France Ouest  
27, rue Edouard Charton  
78000 Versailles

Ysatys Nadji  
Chargée de Communication  
ysatys.nadji@onf.fr